

INTRONISATION

du **SACRÉ-CŒUR** de **JÉSUS** au **Foyer** par la **Consécration** solennelle de la **Famille**

DOCUMENT FAMILIAL

Le du mois 20..... à la Famille
a solennellement intronisé le Cœur de Jésus dans sa maison, en Lui consacrant tous ses membres, présents, absents et même défunts.

Par ce témoignage d'amour et de réparation, elle entend Le reconnaître comme son Seigneur et Maître. Elle accepte pleinement les Commandements de Dieu et de la sainte Église ; elle exprime son horreur pour toutes les violations sacrilèges de ses Droits de Souverain absolu des individus, des familles, des nations ; elle réproouve sans réserve tous les attentats contre les saintes lois du mariage chrétien, enfin elle adhère de cœur et d'esprit à l'autorité du Pontife romain.

*En même temps, honorée de la visite de Jésus qui veut bien s'établir chez nous comme **chez Lui** ; - en échange de la douce confiance, de la tendre amitié de son Cœur qui lui fait dire « **Voici votre Roi de douceur, Ecce Rex mansuetus** » - « **Vous êtes mes amis, Vos amici mei estis** », elle Lui demande à genoux d'accepter, comme jadis à Béthanie, cette humble hospitalité.*

En foi de quoi nous signons :

Les Parents :

Les Enfants :

Le prêtre :

Nota—Célébrer la fête du Sacré-Cœur comme fête de famille.

Renouveler la Consécration à la prière du soir.